L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 MARS 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dessez,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 4 MARS 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

La discussion du budget, au Parlement italien.

LA SITUATION FINANCIÈRE, D'APRÈS LE "TEMPS" DU 14 FÉVRIER.

Le Parlement italien est en train de passer ce quart d'heure de Rabelais que l'on appelle la discussion du budget et qui, en tous pays, met périodiquement la représentation nationale en face de la note à payer. C'est le moment où les partisans les plus déclarés de ce qu'il est convenu de nommer "la grande politique" descendent de cette région des programmes et des théories où il est si aisé de chevaucher les principes pour se plonger corps à corps avec les réalités ennuyeuses et vulgaires du point de vue économique. C'est l'instant où l'on n'échappe pas à ces examens de conscience dont le bilan est en général si décourageant.

La Chambre des députés italienne se livre virilement à cet exercice salutaire. Depuis l'établissement des partis qu'avait systématiquement visé M. Depretis, ce tacticien parlementaire consommé, et dont a hérité et profité M. Crispi, il paraît certain que c'est la question financière seule qui pourra déterminer une réorganisation de leurs cadres, et par conséquent, un retour de la vie représentative à ses conditions normales.

Sans doute, dans la lettre fameuse où il revait l'étendard d'une sorte de révolte conservatrice, M. Jacini s'est placé sur un terrain plus large que celui du budget seul. Il a critiqué avec une remarquable hauteur de vues et la politique étrangère et la politique intérieure du *Kulturkampf* et de centralisation excessive dont il rend responsable M. Crispi. Ce n'est pas moins dans la réapparition d'un déficit sans cesse grossissant, dans la disproportion entre les charges et les ressources du Trésor, dans la perspective menaçante de nouveaux impôts portant sur une matière imposable déjà bien lourdement frappée, que l'initiateur du nouveau mouvement constitutionnel a cru trouver le plus sûr moyen de réveiller l'esprit d'indépendance et d'opposition.

Cette attaque, toutefois, par une partie sinon de sa valeur, du moins de son efficacité par le fait même qu'elle part d'un adversaire avoué. Ainsi en sera-t-il probablement du manifeste ou du réquisitoire budgétaire que se prépare à lancer l'extrême gauche.

Tout autre est l'origine, tout autre la portée des critiques que vient de présenter à la Chambre M. Luzzatti, c'est-à-dire un homme politique dont on ne contestera ni la haute compétence financière ni l'accord fondamental—il l'a explicitement affirmé dans son magistral discours—avec les articles essentiels du programme du gouvernement. Peut être cependant, l'autorité de M. Luzzatti est-elle un peu ébranlée par le souvenir de la part de responsabilité qui lui revient dans cette fâcheuse situation.

Le député de Padoue a commencé par tracer un tableau assez sombre de l'état du budget. Il a constaté l'existence de déficits découverts sur les exercices passés et a prédit l'accroissement graduel du déficit dans les exercices prochains. Il a chiffré les sacrifices considérables qu'exigeraient des grandes opérations dont il se proclame, du reste, le partisan : l'exécution du plan régulateur des travaux publics à Rome, qu'il a proposé la crise édilitaire et creusé un trou béant dans les finances de la capitale, — la réalisation des projets de conquête coloniale en Abyssinie.

Sur ces divers points il n'y a guère de divergence possible. Ce qui est plus significatif et plus grave, c'est l'âpreté avec laquelle M. Luzzatti a discuté les expédients financiers de M. Giolitti, le ministre du trésor. La chambre, du juin 1889, avait fait état, sur la proposition même de ce ministre, d'économies destinées à atténuer, sinon à combler le déficit. Ces économies ont disparu.

D'ailleurs, M. Luzzatti démontre avec une rigueur implacable que, pour nécessaires qu'elles fussent, jamais elles n'auraient suffi à assurer l'équilibre. La célèbre formule : ni impôts ni emprunt, trouve en lui un critique résolu. Il se refuse absolument à l'accroissement indéfini d'une dette flottante qui dépasse à l'heure actuelle le demi milliard et qui lui semble créer une situation grave pour le trésor. Un appel au crédit dans les circonstances actuelles, ne lui paraît ni justifié ni facile.

La conclusion qui s'impose et qu'il a développée avec une sombre netteté, c'est donc, tout en tenant consciencieusement la main aux économies possibles, lesquelles pourront à peine balancer les accroissements de dépenses qu'implique l'exécution du programme ministériel, de recourir à de nouveaux impôts. Seulement, ces ressources, il ne faudra les demander ni aux taxes de consommation, ni à la contribution foncière qui pèsent déjà sous le fait.

Tel est l'exposé impartial d'un homme compétent auquel on ne peut guère reprocher que d'avoir trop négligé son *moi ipse* personnel. La situation n'en devient que plus difficile, sinon pour M. Crispi qui a déjà fait preuve d'une grande souplesse en changeant une fois de ministre des finances et du trésor et de plans budgétaires, du moins pour M. Giolitti, qui ne peut maintenir son budget sans accepter l'inéluctable éventualité du déficit ni se raffiler aux vues de M. Luzzatti sans encourir l'impopularité d'une création d'impôts.

La Nouvelle Revue.

Livraison du 15 février 1890.

SOMMAIRE.

Le roman d'un enfant, (30me partie) par Marie Ed. Ad. Lafon.
Marine Moret-bi, (1ère partie) par le Prince Marie Obolinski.
A l'heure de Turenne, par M. Léonce de la Brière.
La Transsibérien, par M. Valentin de Gorbine.
Le crime politique et le Misoédisme, ou le Lot d'Israël dans la Société moderne, (1ère partie) par Dr Lombroso.
Le Sonnet français par M. Arsène Pérez.
La Dame de Pavie, d'après une légende du XIIe Siècle, par M. Jacques Lorrain.
Justice Ulpavise : l'Homme et l'Œuvre, par M. Emmanuel Des Essarts.
Les Paysans alsaciens en Alsace-Lorraine, par Memor.
Aux Champs (poésie) par M. Henri Chantavoine.
Le siège de Paris, par le général Cosseron de Villenoisy.
Une Ecosaise de la Renaissance en Italie, par M. Louis Richard.
Visions artistiques, par M. Théophile Gautier.
La compression des effectifs réduite, par le commandant Z....
Lettres sur la peinture contemporaine, par Mme Juliette Adam.
Chronique politique, par M. Raoul Frary.
Théâtre : Mme Sans-Gêne, par M. Louis Ulbach.
Théâtre : Brame et Comédie, par M. Marcel Fouquier.
Revue agricole, par M. Georges Cornon.
Causerie financière.
Bulletin bibliographique.

—Lorsqu'aux jointures, aux articulations des membres il y a de l'inflammation, causée par des rhumatismes, chaque mouvement provoque d'invincibles douleurs. Le "Acid Iron Earth" en recouvrant le sang, fait cesser les souffrances.

Les névralgies, plaies et ulcères indiquent un sang vicié. La Salsepareille d'Ayer expulse toute humeur maligne.

Le Juge Poché.

L'*Abeille* se joint, de grand cœur, au *Picayune*, dans l'expression de son respect et de sa sympathie pour le magistrat distingué dont le nom sert de titre à cet article. Elle conclut, comme son estimé confrère, que la tâche du Gouverneur Nicholls se trouvera bien allégée, dans le choix qu'il lui faudra, bientôt, faire du successeur de celui dont nous nous occupons en ce moment.

La réputation que s'est faite le Juge POCHÉ, comme légiste, comme jurisconsulte et comme magistrat, depuis dix ans qu'il occupe son siège à la Cour Suprême; son activité sans égale; la promptitude remarquable de ses conclusions juridiques, sa fermeté, sa fureté de jugement, jointe à une urbanité, une simplicité de manières qui ne se démentent jamais—ont fait de lui, n'en pas douter, l'une des figures les plus saillantes de la Cour actuelle.

De tels hommes s'imposent, quand ils consentent à vivre de cette vie à part, que nécessite l'exercice de pareilles fonctions.

La Barreau de la Louisiane, si unanime qu'il soit dans ses préférences au sujet du juge Poché, n'est pas seul à se prononcer en sa faveur : les agriculteurs, les financiers, les négociants, les artisans—en un mot, tout ce qui constitue le peuple, chez nous, se joint aux juges et aux avocats de l'Etat pour exprimer le vif désir que le juge Poché ne soit pas déplacé.

Comme le juge BERMUDEZ, le juge Poché représente dignement la race créole parmi nous. Or cette race, dont les antécédants, dont la langue, l'autocrité et l'influence comptèrent, toujours, en Louisiane—a le droit de demander qu'on ne l'oublie pas. Le gouvernor Nicholls né, lui-même, dans une paroisse éminemment créole, et dont la première jeunesse, si nous ne nous trompons, s'est passée au milieu de créoles, ne l'oubliera pas.

Nous avons donc tout lieu d'espérer, de croire, que le juge Poché sera renommé, et nous remercions, d'avance, le gouverneur, de la sagesse, de la justice, dont il aura fait preuve en cette occasion.

La vente des propriétés de la succession Jules Duval, situées à Covington, à Claiborne Cottage, et sur les bords si pittoresques de la Rivière Bogue Falaya, dans la paroisse St Tammany, et comprenant plusieurs portions de terre, résidence de campagne, maison de ville, etc., aura lieu samedi prochain, 8 mars, à Covington Farmers, agriculteurs, hommes riches et spéculateurs, trouveront là un placement très profitable. S'adresser à Paul E. Theard, exécuteur, 54 rue du Camp, pour plus de détails.

LOUISIANE.

Le *Bercier*, Markeville, paroisse Avoyelles, du 22 février :

M. McCormick, de la Nouvelle-Orléans, a inventé une machine pour enlever la flasse adhérente à la graine de coton. M. McCormick a appelé sa nouvelle machine *Delinter*, pour la distinguer des autres appareils du même genre. Cette machine non seulement dépouille la graine de tout duvet, mais lui donne un poli parfait. La flasse qui en sort, est extrêmement fine, extrêmement douce. Elle ressemble à la laine de première finesse et peut servir à fabriquer des chapeaux.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 22 février :

Nous lisons dans le *People's Advocate* :

Nos amis du Nord, qui viennent s'établir en Louisiane, travaillent en commun avec les anciens habitants du pays, et ne peuvent que le faire progresser.

Le président de l'Union des Fermiers de l'Etat est né dans la Caroline du Sud; c'est un ancien soldat confédéré. Le vice-président de la même union est né en Pennsylvanie; il est venu en Louisiane de l'Indiana; c'est un ancien soldat de l'Union. Tous les deux s'entendent admirablement et travaillent fraternellement à faire prospérer l'Etat où ils se sont établis.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 26 février :

Une campagne contre le prélèvement d'une taxe en faveur du chemin de fer de Natchitoches, a été inaugurée dans cette dernière ville.

—Le *Review* annonce que le chemin de fer Texas Pacific a envoyé des ingénieurs pour faire le tracé d'une ligne qui relierait Provencal à Lac Charles. La construction de ce chemin a pour but d'exploiter les terres boisées Gould, dans les paroisses Vernon et Calcasieu.

—La banque des marchands et fermiers, de Monroe, paroisse Ouachita, a des dépôts qui dépassent plus de $100,000. Voilà une banque qui n'existe que depuis quelques semaines et qui, somme on le voit, fait de bonnes affaires, a su se conquérir la confiance publique.

Les acheteurs de coton de Monroe ont fait, cette année, de superbes affaires.

—Le *Beaver*, paroisse Pointe-Coupée, annonce la mort d'une femme de couleur, de plus de cent ans; elle laisse cinq générations de descendants.

—La Compagnie du chemin de fer de la Passe Aransea a commencé les travaux sur la partie de la ligne qui va de Houston à Alexandrie, partisse Rapides.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, même paroisse, estime que les habitants de cette localité, qui sont venus passer les jours gras à la Nouvelle-Orléans, y ont dépensé une somme d'au moins $5,000. Cette somme—ajoute-t-il—mise entre les mains d'une Compagnie, eût suffi pour établir, dans notre localité, une agréable fabrique de meubles.

Le même journal cite un fait assez intéressant : un plant de poivre poussant dans les limites d'Alexandrie, et qui a fleuri, il y a quelque temps, n'a pas perdu, cet hiver, une seule de ses feuilles. On peut voir, maintenant, sur ses branches, quelques fruits naissants. Jamais—le propriétaire de ce poivrier, M. Jacob Irving, qui est âgé de plus de cinquante ans—je n'ai vu un hiver aussi doux que celui ci; jamais poivrier n'a porté de fruits en plein hiver.

—Dans la paroisse Ste-Marie, la perspective de la récolte est superbe, extraordinaire, même. S'il n'arrive aucun accident, il faut s'attendre à un rendement phénoménal.

A Morgan City, le bétail est atteint d'une maladie diphthérique qui enlève un grand nombre d'animaux.

—Dans la paroisse Sabine, MM. W. Anderson, J. H. Shepherd et A. C. Irbin, de Shreveport, ont visité Many, la semaine dernière, dans l'intérêt de la ligne de fer de Shreveport, Sabine et Kansas City.

—Dans la paroisse Ste-Hélène, sont arrivés de nombreux capitalistes du Nord, qui y font des achats de terrains considérables.

—Dans la paroisse Tangipahôa, des excursionnistes du Nord sont venus visiter Roseland, la semaine dernière; ils ont été admirablement reçus par les habitants.

—Le *Gazette*, de la paroisse Union, cite un jeune homme, plein de courage et d'ambition, le jeune Taber, fils de M. R. Tabor. Ce jeune garçon a suivi tous les cours de l'école, pendant 1889 — ce qui ne l'a pas empêché de se livrer, avec une ardeur incroyable, aux travaux des champs. Sa récolte de coton lui a rapporté $165, qui lui appartiennent en propre. Sur 4 acres et demi, cultivés par lui, il a fait 1700 livres de filasse, et n'a dépensé, en tout, que $15 d'engrais. Tout son travail n'est fait en dehors des heures d'école.

—Dans la paroisse Caddo, la vente du chemin de fer Houston et Shreveport a été ordonnée par la Cour de circuit des Etats-Unis. La Cour a constitué M. T. Alexander, commissaire, pour présider à la vente.

—Le *Times*, de Shreveport dit :

M. W. C. Perrin, facteur de coton et agent de propriétés, offre une prime spéciale de $50 pour le meilleur wagon de ferme, à deux chevaux, fabriqué, soit en Louisiane, soit au Texas, soit dans l'Arkansas. Il demande seulement que ce wagon soit exhibé à la prochaine Foire d'Etat de la Louisiane et à l'Exposition de Shreveport.

—Une Compagnie vient d'organiser à Shreveport, pour y établir une fabrique de conserves, de Shreveport, sont allés s'établir sur l'île Sanibel, une délicieuse région sur la côte de la Floride. L'île a été ouverte à la colonisation, il y a quelques années. Elle a maintenant plus de 80 habitants. La terre est fertile, le climat, enchanteur, et l'avenir y est brillant. Déjà une ou deux familles de Shreveport s'y étaient installées d'une façon permanente.

—L'*American*, de Lac Charles, estime qu'il a été expédié de Lac Charles, pendant le mois de janvier dernier, 10,000,000 de pieds de bois de construction.

On annonce la fondation d'un journal, à Lac Arthur, dans le courant du mois de mai prochain. Le fondateur est un habitant du Kansas, M. T. N. Kokanour, qui est venu s'établir dans ces parages.

L'Association de la foire de Calcasieu blendra sa seconde exhibition, en juillet prochain.

Le *Meschacebe*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 1er mars :

Les champs de cannes sont superbes; les souches, surtout celles de seconde année, sont irréprochables; les plants viennent très bien aussi, et les planteurs sucriers se bercent d'illusions.

Le fleuve est toujours menaçant. Agité chaque jour par le vent, il projette violemment ses vagues contre les levées, et celles qui sont neuves ou construites de sable en souffrent considérablement. Sur divers points il a fallu travailler activement à réparer des dégâts faits par les vagues. Jusqu'ici, il n'y a pas lieu de craindre sérieuse dans notre paroisse, mais la vigilance doit s'exercer activement. La levée en face de la station Laplace, rongée par les lames, a exigé beaucoup de travail cette semaine, et la compagnie de chemin de fer de la Vallée du Mississipi, toujours sur l'éveil, s'est empressée d'y faire envoyer une escouade de forçats qui y travaille actuellement.

—Depuis quelques années, l'horticulture maraichère a pris un développement prodigieux à St-Jean-Baptiste, grâce à une émulation spontanée parmi quelques amateurs, autant que par la nécessité de varier nos cultures. Pour les amateurs le point d'atteindre est la production des raretés et des monstruosités, et c'est ainsi que le céleri, le brocoli, le chou fleur et d'autres légumes que nous ne connaissions que par les graines contenues dans des catalogues de grainetiers, sont devenus presque vulgaires dans nos jardins. Les variétés ont même été perfectionnées chez nous, et nous avons vu un chou-fleur originaire d'ici, dont les feuilles n'avaient pas moins de 5 pieds de hauteur. C'est là une des monstruosités obtenues, mais elle est bien surpassée par la betterave récoltée, cette semaine, par M. Domiuique Adelard Jacob, l'un de nos plus habiles jardiniers. Cette betterave colossale pesait 17 livres et 10 onces, débarrassée de ses feuilles et de ses racines, et aurait suffi à faire une salade pour cent personnes. Elle a été présentée à l'économe d'une habitation voisine, qui passe pour le meilleur jardinier de la rive gauche, le seule fin de lui rappeler qu'il y a des horticulteurs capables de le faire passer au second rang quand ils veulent bien déployer leur science.

M. Jacob s'est déjà fait connaître par l'introduction du févis sans graine, dont les feuilles embrelliformes ont rendu si jalouse son voisin l'avocat de district, et par la croisade qu'entreprend en ce moment, jadis, contre les moineaux, dont il avait reconnu, à première vue, les défauts. Si on l'avait écouté à l'époque, ce vilain oiseau n'aurait pas multiplié parmi nous, et nos récoltes seraient soustraites à un danger de plus.

Rien n'égale la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang. C'est la médecine du printemps.

UNE NOUVELLE SUSPENSION DE WAGONS DE CHEMINS DE FER.—M. Férand, ingénieur de la Compagnie de l'Ouest, en France, a imaginé une nouvelle suspension des wagons. On sait que les voitures actuelles ont des ressorts à lames reliées, par leurs deux extrémités, à l'aide d'anneaux allongés, qu'on nomme des menottes, à des supports, lesquels sont eux-mêmes fixés au châssis des voitures et placés en dehors de ces ressorts, à égale distance des boîtes à graisse. Dans le nouveau système, que se passe-t-il? L'extrémité de la menotte reliée au support entraîne avec soi l'extrémité correspondante du ressort. La menotte s'incline et le châssis de la voiture descend à chaque mouvement du ressort, et il faut remarquer qu'il descend d'une quantité plus grande que la descente des extrémités du ressort. Le ressort s'applatit et peut devenir horizontal, il peut même s'incliner en sens inverse de son sens ordinaire. La suspension actuelle occasionne donc une descente supplémentaire de la voiture à chaque oscillation des ressorts, ce qui entraîne bien des inconvénients.

Que l'on suspende, au contraire, les menottes en dedans au lieu de les suspendre en dehors, et l'on obtiendra certains avantages, tant au point de vue de la flexibilité même des ressorts, qu'au point de vue du mouvement relatif des châssis et des extrémités des ressorts.

Cette disposition permet de rendre les voitures plus stables et d'augmenter la longueur des ressorts. On voyait, dans la galerie des machines de l'Exposition universelle de Paris, au premier étage, l'appareil de démonstration de ce système Férand, aujourd'hui essayé sur l'Ouest, sur l'Etat français, sur le Grand Central belge et sur l'Orléans.

LA "JEANNE D'ARC" DE FREMIET, A NANCY, FRANCE.—L'inauguration de la nouvelle statue de Jeanne d'Arc, par Frémiet, qui a figué au Salon de 1889 et qui vient d'être offerte à la ville de Nancy, par M. Osiris, aura lieu le 29 juin prochain.

M. le maire de Nancy ayant transmis à M. Osiris les chaleureux remerciements du conseil municipal et des habitants, M. Osiris a répondu par une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

"Si toute pensée d'orgueil n'était bannie de mon cœur, j'éprouverais, je l'avoue, quelque fierté à constater que j'ai un peu contribué, par mon initiative, à ce mouvement d'entousiasme qui semble s'être emparé de tous les Français, laïques ou représentants de la religion, pour la juste glorification de cette grande et héroïque figure.....

"J'espère que ma santé rétablie me permettra d'assister sous peu à l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc sur l'une de vos places publiques; c'est le seul vœu qu'il me soit permis d'exprimer aujourd'hui."

LA MARINE ITALIENNE.—Le conseil supérieur de la marine italienne, après deux jours de discussion, a approuvé les trois nouveaux types de navire de guerre proposés par le ministre Brin : un grand cuirassé jaugeant entre 13,000 et 14,000 tonnes, un croiseur cuirassé de 1ère classe de 8,000 tonnes, un autre croiseur entre 3,500 et 4,000 tonnes. Le premier et le troisième seront mis sur chantiers, dès cette année.

HABITUAL GROWLER

Some people complain because

Wolff's ACME Blacking

which pleases them so much in the beginning, soon tarnishes on the shoe. Have they EVER READ DIRECTIONS? Irregular contact occasionally around the brush of some bottles which fails there to prevent it from shining. Shall we say to the makers to appear in their latest form, and send a Brand New Brush?

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

Follow directions and your complaints | Sold by all will turn to smiles. | Dealers.

LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS. — Le *Journal officiel* portugais a publié, dernièrement, les décrets suivants concernant la défense nationale :

1. Décret autorisant le gouvernement à compléter les travaux de fortification et d'armement du port de Lisbonne, à procéder à la fabrication de canons et à créer un matériel de torpilles et de bateaux torpilleurs ;
2. Décret autorisant le gouvernement à réorganiser l'armée ;
3. Décret autorisant le gouvernement à réorganiser les gardes municipales de Lisbonne et d'Oporto ;
4. Décret autorisant le gouvernement à acquérir quatre croiseurs, quatre canonnières, deux docks flottants : un pour Loanda et un pour le Mozambique ;
5. Décret autorisant le gouvernement à réformer le service de ministère de la marine et des colonies ;
6. Décret autorisant le ministre des finances à créer autant d'obligations de 20,000 reis qu'il sera nécessaire pour couvrir les dépenses résultant de l'exécution des quatre premiers décrets ;
7. Décret ordonnant un fonds spécial exclusivement destiné aux fortifications et aux constructions militaires nécessaires à la défense du pays et à l'acquisition d'un matériel de guerre, de terre et de mer.

LE TRAITÉ FRANCO TURC.—On lit, dans la *République française* du 15 février :

"Nous croyons savoir que le gouvernement français incline à ne pas renouveler le traité franco-turc, pour ne pas nous créer de nouveaux engagements au moment où vont expirer tous les autres traités de commerce.

"Ses négociations actuelles avec la Porte n'ont pour objet—comme nous l'expliquions hier—que de fixer le régime commercial à adopter après l'expiration du traité.

"Le traité d'amitié conclu entre la France et la Turquie, en 1802, contient une clause générale par laquelle les deux puissances se garantissent, réciproquement, tous les avantages qu'elles pourraient, ultérieurement, reconnaître aux autres nations. C'est, en d'autres termes, le régime de la nation la plus favorisée.

"Il ne s'agit plus que de savoir si cette clause, d'un caractère purement politique à son origine, peut être interprétée dans un sens commercial."

LE DRAP IMPERMÉABILISÉ.—Un chimiste français—M. Ballard—a communiqué, à la Société d'encouragement, un procédé pour rendre imperméables les vêtements de drap. Ce procédé consiste à tremper le drap dans une dissolution d'acétate d'alumine et à le laisser immergé pendant un quart d'heure. Le drap, ainsi humecté, puis séché, devient imperméable et peut même servir à contenir des liquides.

Inutile de dire que l'emploi de l'acétate d'alumine n'offre aucun danger.

REMÈDE CONTRE LE RHUME DE CERVEAU.—Voici un remède contre le rhume de cerveau—remède dont on dit merveille et dont le mérite revient au docteur anglais Morell Mackenzie, le même qui a soigné feu l'empereur d'Allemagne Frédéric III :

Bicarbonate de soude. 40 centigrammes.
Biborate de soude....
Chlorate de soude....
Sucre blanc..... 1 gramme.
Eau tiède..... 1½ verre environ.
Faites dissoudre.

Cette solution étant chauffée à 37 degrés, versez en quelques gouttes dans le creux de votre main et aspirez fortement, de manière à ce que le médicament traverse toute la cavité nasale jusqu'au pharynx.

Servez-vous, au besoin, d'une petite seringue de verre ou de caoutchouc.

Si, après cela, vous n'êtes pas guéri, c'est que vous avez, vraiment, un nez ludoeile, rébarbatif et intransigeant.

Chez la portière.

—Voyez-vous, ma chère, ce qu'il y a de plus dangereux dans une maladie, c'est les conséquences..... qui en sont la suite !

A Marseille, au tribunal de police correctionnelle :

—Gendarme, quand avez-vous arrêté cet individu ?

—Zbier, mon président.

—Gendarme, vous venez de résoudre un grand problème ; vous avez trouvé le moyen de faire un cuir avec un seul mot !

ESCORIAL.—Décédé, lundi, 3 mars 1890, à une heure et demie, PALFINO DEL ESCORIAL, âgé de 81 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu mardi soir, 4 mars à 4 heures et demie, de sa dernière résidence, coin Décatur et Toulouse.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier soir à 8 heures moins un quart, à l'âge de 41 ans, le Sociétaire HENRI LAFITTE, natif de Tilac, département du Gers, France. Messieurs les Sociétaires spécialement ceux de la catégorie du mois de mars, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. le convoi partira de l'Asile, où le corps est exposé. Par ordre du Président, JOS. BAYLE,
L. SIMON, Secrétaire. 4 mars—1f

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
E. M. WALMSLEY,
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE. Oakville, comté Napa, Californie.
21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.
HENRY L VILLERE
Avec E. Delery, Pharmacien,
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge indien" du Dr Charles Delery.
Sept—1an—Dim Mar Jeu.

Pharmacie Centrale
COIN BARONNE ET GIROD.
Produits Chimiques, Médecines, Articles de Toilette de première classe.
On parle anglais, français, allemand et espagnol.
Gérant, SYDNEY ROBERT.
Office du Dr J. B. FAVRE—Consultations, de 8 à 10 A. M. ; 4 à 5 P. M.
6 fév—1m

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se pourvoir au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté nord, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

A Vendre.
Une maison en briques à trois étages, 14 appartements, galeries devant et derrière, cour pavée allée privée, voisinage excellent, rue pavée, sur ligne de chemin de fer, Troisième District. Prix $4,500 en bons vendus $2,500 comptant ou ——— crédit de dix ans.
JNO. MEUX., 156 rue Commune.
2 mars—

Bureau de la Trésorerie de la Nouvelle-Orléans.
ACHETEZ LES FERRETS DE VOS CHIENS.
A partir de LUNDI, 3 mars 1890, je serai au bureau de tirer la licence des chiens pour 1890.
26 fév—6f J. N. MAZOY, Trésorier

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Geneva Bélanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui procura merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs de maux de tête devraient essayer

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1, six flacons, $5. Vaut $5 le flacon.

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 de cembre 1889 :

Primes d'incendie..$378,821 04
Primes de rivières.... 51,192 26
Primes maritimes.... 3,142 94
Primes non acquises, 31 décembre, 1888. 85,501 30
$426,447 53

A déduire—
Primes remboursées $25,127 98
Réassurances..... 49,289 67
Primes non acquises, 31 décembre, 1889. 114,844 52
189,912 18

Primes nettes acquises..$240,535 33
A ajouter intérêts,..... 32,529 10

Total des recettes.....$273,064 43

Moins—
Pertes par le feu, payées..... $89,794 41
Pertes de rivières payées..... 16,150 79
Pertes maritimes payées..... 699 99
Pertes non payées.... 17,861 99
Dépenses de bureau, d'agence et autres, et de taxes et licences en Louisiane 44,227 23
et autres Etats.... 35,541 02
204,959 48

Profits nets..... $68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans $62,429 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane..... 193,640 00
Actions de banques et autres.... 868,250 00
Billets à recevoir..... 2,382 10
Argent comptant..... 29,208 77
Propriétés foncières..... 25,849 19
Primes en voie de collection..... 54,774 17
$736,545 34

PASSIF.

Capital-actions..... $375,000 00
Réservé pour primes acquises.. 114,844 52
Réservé pour pertes non payées. 17,861 99
Réservé pour taxes et licences non payées..... 2,724 55
Réservé pour réassurance de rivières..... 5,310 34
Dividendes..... 18,750 00
Surplus..... 203,077 93
$736,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. R. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans. }

Fait et signé sous serment par devant moi, notaire, ce 31me jour de février 1890.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur dividende (un de cinq pour cent) sur le capital déclaré le 1er juillet 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,863 21 au crédit de surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell, Geo. W. Scott, L. L. Lyons, W. B. Thompson, Frederick Wing, C. H. Mahony, N. Landry, Chas. Holloway, W. G. Wheeler, J. M. Frankenbush, Simon E. Mayer, P. J. Cockburn, H. T. Cottam, J. A. Bauman. 1er mars—1m

Jas. McConnell, C. M. Serts, Wallace D. Flower, Jos. Vigaza, A. Mintes, J. M. Walsh, T. S. Waterman, P. Woriets, A. C. Bonnabel, A. M. Delavillade, A. H. May, Jr., W. A. Roy, Lloyd R. Coleman

ASSOCIATION CHARITABLE
—DES—
POMPIERS
Nouvelle-Orléans, 28 Février 1890.
55ME ANNIVERSAIRE
—DU—
Département de l'Incendie de la Nouvelle-Orléans.

Le CORPS DES POMPIERS de la Nouvelle-Orléans ainsi que ses invités prennent part à la célébration du 55me anniversaire de l'établissement du Département de l'Incendie se réunissant RUE DU CANAL, MARDI, 4 MARS 1890.

L'Ingénieur en Chef et ses Assistants assigneront une place à chaque Compagnie.

Itinéraire.

La procession se formera à 10 heures et demie du matin à l'endroit indiqué. Chaque Compagnie est priée de se trouver ponctuellement au rendez-vous, car le cortège se mettra en marche à 11 heures et parcourra le trajet ici tracé : Camp jusqu'à Calliope, de Calliope à St Charles, à Première, à Magazine, à Julia, à Rue Charles, à Canal, à Rampart, à Esplanade, à Dauphine, à Champs Elysées, à Levée, à Esplanade, à Royale, à Canal où il se dissoudra.

D. C. HENNESSEY,
2 mars—2f dim mar

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées :
Au bureau du Times Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au Bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.
M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

E. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD PENNEE,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

AVIS SPÉCIAL.

Je me permets de faire savoir à mes amis et clients que j'ai recommencé les affaires au No 192 de la rue du Canal coin Tonnage de la pompe. Je les remercie tous collectivement et individuellement du patronage dont ils m'ont honoré et sollicite d'eux le continuation de ce bienveillant patronage à mon nouveau